

AVIS.

Nos abonnés de Montréal sont priés de se préparer à payer l'abonnement de l'année ou du semestre courant. Notre collecteur va se présenter à leur domicile Lundi prochain et les jours suivants, dans les quartiers St. Jacques, St. Louis, Ste. Marie et Centre. Nous espérons qu'il sera payé à sa première visite, sans être obligé de revenir plusieurs fois, ce qui serait une perte de temps et pour nos abonnés et pour lui.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 26 SEPTEMBRE, 1872.

BULLETIN POLITIQUE.

Sir George E. Cartier a été élu par acclamation dans le comté de Provencher, province de Manitoba. MM. Riel et Clarke, qui se disputaient les suffrages des électeurs de ce comté, se sont effacés pour laisser place au vaincu de Montréal Est.

Le soir du même jour, Sir George arrivait à Ottawa, où l'attendait une réception très-flatteuse de la part des autorités et du peuple de la ville. Il y eut procession aux flambeaux, présentation d'adresse, musique et discours. M. Cartier fit à l'adresse du maire d'Ottawa une réponse très-appropriée. Sa défaite à Montréal-Est et la maladie ne lui ôtent rien de son courage et de son énergie, et il se déclare prêt à travailler, avec son parti, comme auparavant, à la prospérité du pays.

A Manitoba, les élections sont finies. M. D. A. Smith a été réélu pour Selkirk, le Dr. Schultz pour Lisgar. Le comté de Marquette a élu M. Cunningham, propriétaire du "Manitoban." Riel a pris part à l'élection. Il a été très actif à St. Boniface et à Winnipeg. Il paraît même que son concours a donné lieu à une émeute sérieuse, les ateliers du *Métis* et du *Manitoban*, organes du parti modéré, ont été saccagés par les fanatiques de Manitoba, soutenus et encouragés par les Grils d'Ontario; les livres de *poll* auraient été en partie enlevés ou déchirés. Les dépêches reçues annoncent, néanmoins, que Riel est élu. Cet événement sera gros de conséquences.

La question des écoles du Nouveau-Brunswick, qui a fait tant de bruit avant et durant les dernières élections, prend une tournure qui dépasse de beaucoup la note de l'aigre-doux. La population catholique, encouragée par les sympathies que lui a montrées le Parlement Fédéral à sa dernière session, a pris une attitude énergique. Les contribuables refusent de payer la taxe scolaire. Ils ne veulent pas se soumettre à une taxe oppressive et inique. A St. Jean, l'impôt scolaire est de \$73,000.00; les autorités n'en ont pu collecter que \$6,000.00! Le comté de Gloucester refuse net. Les tribunaux ont mis de côté plusieurs rôles de cotisation. Dans la ville de Gloucester, un juge a donné injonction aux municipalités de ne point prélever l'impôt. Le mouvement, aidé de ces bons débuts, se propage rapidement. Les tyranneaux du Nouveau-Brunswick vont commencer à réfléchir.

Ontario se débat autour d'un incident constitutionnel en perspective. Les Hons. MM. Blake et McKenzie ne pouvait plus, à cause de la loi Costigan, siéger à Ontario et à Ottawa, ont opté pour le Parlement Fédéral. M. McKenzie a déjà résigné et M. Blake doit le faire aussitôt après son retour d'Europe. Tous deux sont ministres à Toronto et il faudra les remplacer. Or, disent les Conservateurs, M. Blake est premier ministre; sa résignation entraîne nécessairement celle de ses collègues; dès lors, le Lieutenant-Gouverneur est libre de choisir son Cabinet parmi les Conservateurs. Il devra même le faire et prendre M. Mathew C. Cameron ou M. Scott qui, quoique faisant partie de l'administration actuelle, n'a pas cessé d'être bon conservateur et est resté l'ami personnel de Sir John A. McDonald.

Le "Globe" et les Grils n'entendent point de cette oreille. Ils ont un raisonnement qui ne manque ni de force ni de logique. M. Blake, affirment-ils, ne donne pas sa démission pour cause de faiblesse dans le Parlement; au contraire, il a une majorité très forte et sûre, comme l'ont démontré les votes de la dernière session sur les principales mesures. En résignant, il a le droit d'indiquer au gouverneur le choix de son successeur, et, en bonne politique constitutionnelle, le chef de l'Exécutif doit suivre son avis. Il y a des précédents à l'appui de cette opinion.

Le "Mail" n'est pas satisfait de cette réponse et rétorque que la majorité ministérielle d'Ontario est due exclusivement à la popularité personnelle de MM. Blake & Mackenzie; que ces deux ministres disparaissant, la majorité va certainement se déplacer et que, conséquemment, le Lieutenant-Gouverneur, qui est censé connaître

cette circonstance, sera justifiable de se choisir un premier ministre où il l'entendra.

On comprend la vivacité de la lutte de plume sur ce point. Les deux partis politiques du Haut-Canada sont forts; le patronage du Gouvernement local est considérable, et plus grandes seront les chances du parti qui pourra contrôler ce patronage pendant les trois années qui vont suivre.

J. A. MOUSSEAU.

Nous commencerons bientôt la publication du roman que nous promettons depuis longtemps. Nous en avons même deux et des plus émouvants, à publier.

ÇA ET LA.

Le grand événement de la semaine dernière à Québec a été le bal donné par le Lieut.-Gouverneur à Lord et à Lady Dufferin. La joyeuse ville de Québec commençait à s'ennuyer, ses garçons si galants et ses filles si jolies dépérissaient à vue d'œil, on ne dansait plus. Toutes les portes de Québec tomberont, ses histoires crouleront et ses canons fondront au soleil avant qu'on cesse d'y danser. Eh! que faire aussi à Québec si on ne s'y amuse. Ce n'est pas pour rien que Dieu a fait des loisirs aux Québécois et qu'il leur a donné de si jolies filles. A propos, un homme impartial de Québec disait que si Montréal continuait, elle ravirait bientôt la palme de la beauté à Québec.

On avait coutume de dire que Montréal avait les jolis garçons et Québec les jolies filles. Il paraît qu'on va être obligé de dire le contraire bientôt. Chacun son tour.

UNE VÉRITÉ.

Il paraît que la vérité est vraie partout. Il y a de ces choses qui se disent à 2,000 lieues pour des peuples qui nous ressemblent peu et qui pourtant semblent dites pour nous, tant elles s'appliquent à notre état social.

Par exemple, un journal anglais après avoir dit que le grand malheur d'un peuple est d'acheter de l'étranger ce qu'il peut produire lui-même ajoute les réflexions suivantes:

"Il faut enseigner à nos garçons et à nos filles l'amour du travail, et les mettre en mesure de s'en acquitter avec succès. Il faut qu'un moins grand nombre se tournent vers les professions libérales et qu'un plus grand nombre s'évertuent à devenir d'habiles artisans et de laborieux cultivateurs. Il nous faut cultiver et fabriquer pour une valeur annuelle de deux milliards de piastres et réduire par là la dette nationale, qui pourrait augmenter avec les ans."

Si cela est vrai dans un pays où pourtant l'industrie est si avancée, combien ce doit être vrai en Canada? Tout le monde devrait méditer ces paroles.

LE PALAIS MUSICAL.

Etant admis qu'il faut des amusements, on ne peut en avoir de meilleurs et de plus agréables que ceux qu'on trouve en ce moment au Palais Musical. Le Palais Musical est une nouvelle institution due à l'énergie et à l'esprit d'entreprise vraiment rare de M. Fortin. La bâtisse connue autrefois sous le nom de l'Eglise Protestante de la rue Gosford est devenue une maison de concerts et d'opéras et un véritable bijou. Il y a des gens qui y vont seulement pour le coup-d'œil. Mais il y a plus que cela; on y fait de la musique, de la pantomime, de la gymnastique, et, etc. Un homme comme M. Fortin mérite d'être encouragé, car il n'y a pas de doute que si le public répond à son appel, il ne manquera pas de ressources pour faire du Palais Musical une place populaire. Le fait est que M. Fortin est un de ces hommes à entreprendre et à faire réussir des choses qu'on croit impossibles ou auxquelles on ne songe même pas.

M. L'ABBÉ CHABERT.

Nous voyons avec plaisir que M. l'abbé Chabert poursuit avec vigueur et succès l'œuvre de l'éducation industrielle et artistique de notre population. Il vient d'enrichir l'Institut National des Beaux-Arts dont il est le président, d'une superbe collection de statues, desseins et modèles, don généreux à lui fait par le gouvernement français. Nous espérons qu'on saura gré à M. l'abbé Chabert de son zèle et de ses travaux, qu'il trouvera dans le gouvernement la protection dont il pourra avoir besoin et que surtout les jeunes gens, les hommes d'un âge mûr, même, s'empresseront de profiter du dévouement et des talents de M. l'abbé Chabert et des trésors qu'il met à notre disposition. De tels hommes sont précieux pour une société, il faut les conserver, les encourager et leur montrer qu'on sait les apprécier.

LE MARQUIS ET LA MARQUISE DE BASSANO.

Le marquis et la marquise de Bassano (autrefois Dlle Symes) sont actuellement à Montréal.

Madame de Bassano est toujours la même, pieuse, modeste et charitable; ses premières visites ont été pour les religieuses au milieu desquelles elle aimait à faire le bien, ses premières pensées pour les orphelins dont elle est toujours l'ange protecteur, la providence bénie. Tout le monde connaît les actes de dévouement et de charité de mademoiselle Symes. On se rappelle que son bonheur était de faire du bien, de secourir les orphelins, les veuves et les malades; plus d'une fois

on l'a vu entrer avec des religieuses dans de pauvres maisons, pour y porter des aumônes ou des prières. Depuis plusieurs années, c'est elle qui fournit la viande et le lait aux orphelins de la Providence, voulant, suivant son expression, que ces pauvres déshérités de la fortune aient au moins une bonne santé.

On dit aussi quelle a trouvé dans le marquis de Bassano un homme digne d'elle et aussi noble par le cœur que par la naissance. Elle méritait d'avoir non-seulement un marquis, mais un honnête homme, un homme capable d'apprécier sa foi et son caractère; elle la trouvait, tant mieux! Nous ne regrettons qu'une chose, c'est que le marquis de Bassano ne soit pas Canadien, ou plutôt qu'il nous enlève une personne qui nous faisait tant de bien et une fortune acquise ici.

Dans un pays jeune comme celui-ci et qui a tant besoin de toutes ses ressources il est toujours pénible de voir partir de si belles fortunes et des personnes si généreuses et si distinguées. Mais qu'y faire? Le cœur a des droits à nuls autres pareils, et la fortune est indépendante.

PETIT MANUEL D'AGRICULTURE, 2^{ME} ÉDITION.

La première édition de ce manuel de 5,000 exemplaires s'étant écoulée dans l'espace d'un peu plus d'une année, l'auteur, le Dr. Hubert LaRue, en a fait tirer une deuxième édition. Le succès de cet excellent ouvrage est d'un bon augure, il montre qu'il y a partout un mouvement sérieux en faveur d'une réaction dans la culture de nos terres. On comprend qu'il n'y a plus un instant à perdre, pas une faute à commettre, si nous voulons être quelque chose, conserver notre population et la faire prospérer. Répandre les connaissances renfermées dans le manuel du Dr. LaRue, est une excellente chose, une œuvre patriotique à laquelle tous ceux qui s'occupent d'éducation dans le pays doivent prendre part.

Ce manuel on devrait le trouver partout, dans toutes les maisons des cultivateurs, entre les mains des hommes faits comme des enfants. C'est un cathéchisme que tout le monde à la campagne devrait apprendre.

Dans quelques lignes de ce petit livre il y a une bonne récolte pour un grand nombre de ceux qui l'achèteront.

L. O. D.

18 SEPTEMBRE, 1872.

Richard O'Brien, jeune Irlandais âgé de 11 ans, est traduit, ce matin, devant le Magistrat de Police, sous accusation d'avoir, le 17 courant, volé un melon du jardin de l'Evêché.

Le constable S. C. Valiquette de la police de la cité, a arrêté le prisonnier et il fait son rapport comme suit:

Votre Honneur, je ne connais rien dans la cause.

Le magistrat.—C'est bien simple.

Le constable.—Mais votre honneur! je l'ai arrêté sur la plainte du jardinier de l'Evêché.

Le magistrat.—Quel est son nom?

Le constable.—Monsieur Toussaint Guindon.

Le magistrat.—Faites le venir.

Monsieur Guindon, jardinier, grand homme sec, mais à l'air très honnête se présente et commence son récit comme suit:

Monsieur, hier, le prisonnier a volé un melon du jardin de l'Evêché.

Le magistrat.—Combien vaut le melon?

Le jardinier.—Je crois qu'il ne vaut rien, ou tout au plus 10 sous, ça appartient à l'Evêché.

Le magistrat se retourne vers le petit Irlandais, et lui dit:

Richard O'Brien, vous êtes accusé d'avoir, le 17 courant, à la cité de Montréal, volé un melon de la valeur de 10 sous, la propriété de l'Evêché, que dites vous à cette charge? êtes-vous coupable, oui ou non?

Là-dessus le nommé Richard O'Brien, faisant une figure effrayante pour essayer de verser des larmes, afin d'attendrir le magistrat, s'explique comme suit, en présence aussi de sa mère qui ne le laisse pas d'un pas, et qui fait semblant de pleurer: Hier messieurs je passais près du jardin de l'Evêché, lorsqu'un autre jeune homme qui était avec moi, prend mon casque, et le jette l'autre bord de la clôture, j'entre immédiatement dans le jardin et je vois que mon casque est tombé sur un melon, par malheur, Monsieur le juge je relève mon casque, et le melon reste au fond, ce n'est pas ma faute, si je l'ai volé c'est la faute du melon qui est resté dans le fond de mon casque. (Rires)

Le magistrat.—Comment se nomme, le jeune homme qui a jeté votre casque l'autre bord de la clôture?

L'accusé.—Je ne connais point son nom, je ne l'avais jamais vu auparavant.

Surpris de voir un enfant si menteur, et le jardinier refusant de poursuivre, et attendri par les pleurs de la mère, le magistrat après une verte reprimande renvoie l'accusé Richard O'Brien, qui s'en va en jurant que jamais les melons de l'Evêché ne resteront au fond de son casque.

Un Témoin.

L'EX-PÈRE HYACINTHE.

Louis Veillot a dit son mot sur le mariage de cet ange déchu; c'est un mot qui restera, un terrible coup de scalpel. L'extrait suivant en donnera une idée:

Il est vrai que le Français est frivole, et M. Loyson s'en plaint amèrement, mais je défie que le Prussien même, et l'Américain, et le Turc, et tout ce qu'il y a de peuples graves puissent représenter sans pouffer un gros ancien moine de quarante-cinq ans passés, nommé Hyacinthe et Loyson, conduisant sa jeune épouse à un autel faux et lui jurant un amour éternel